

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Élémentaire Jules Ferry	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	NEUVILLE DE POITOU	08/11/18

Participants (préciser A: absent , Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mesdames : Fraudeau, Drivon, Marcelin, Baudet, Roume, Brissonnet, Houpert, Chalendard, Denou, Rivalleau Messieurs: Catteau (exc), Sire (exc), Soulet	Madame Jussaume, IEN (exc) Président : P. Finot Enseignants : Mesdames : Chegaray-Travessa, Le Noc, Marteau (exc), Garault, Ouvrard (exc), Prodent, Mochon, Morineau, Glorieu, Facchetti, Van De Voorde et David-Rouzeau (ZIL) (exc) Messieurs : Daõn, Morin et Roland (exc) (RASED) Madame La Fontaine Madame Bugeaud (exc)	Madame Saint-Pé Maire (exc) Madame Cottier (mairie et SIVOS) Madame Cases (SIVOS) - abs Monsieur Boutillier Mairie (Municipalité) (exc) Madame Gorme responsable BCD et TAP - (exc)	DDEN : non désigné. Invité (en fonction de l'OJ)

Ouverture de la séance : 18h30

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance :

Secrétaires > enseignants : Madame FACCHETTI, parents d'élèves : Mme Tyffanie HOUPERT

Ordre du jour

1. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.
2. Révision puis adoption du règlement intérieur de l'école en conformité avec le règlement type départemental du 17 avril 2015.
3. Bilan de la rentrée 2018 : effectifs et répartition pédagogique. Aide aux élèves en difficulté (RASED).
4. PPMS exercices de mise en sécurité réalisés et conclusions. Transmission des informations et malles de sécurité.
5. Mise en place de la wifi pour finaliser l'alarme intrusion et permettre l'utilisation de tablettes.
6. Élection du conseil d'enfants.
7. APC et TAP : organisation et contenus.
8. Projets envisagés pour cette année scolaire : coût, mode de financement, initiatives prévues pour aider au bouclage des budgets.
9. Travaux demandés et réalisés sur l'école en 2018, budget et investissements financés par le SIVOS.
10. Point sur la coopérative scolaire et l'utilisation des fonds.
11. Soirées organisées par l'AIPEN, dotation envisagée pour aider à financer les projets.
12. Fête de l'école, date, organisation et contenu. Création d'une commission d'organisation.

1. Fonctionnement du conseil d'école : résultat des élections des représentants de parents d'élèves.

Résultat des élections des représentants de parents d'élèves : 445 inscrits, 171 votants, 19 bulletins blancs ou nuls, taux de participation : 38,43 %. 12 sièges à pourvoir et pourvus.

2. Fonctionnement de l'école : règlement intérieur, conseil d'enfants, projets scolaires

Révision puis adoption du règlement intérieur de l'école en conformité avec le règlement type départemental du 17 avril 2015.

Lecture est faite de la proposition du règlement intérieur :

- insistance est refaite sur l'importance de bien préciser à l'avance qui vient chercher l'enfant
- rappel également de l'importance d'une fréquentation régulière de l'école
- ajout d'un point sur les APC concernant l'accent mis sur la lecture
- rappel est fait de l'impossibilité de fournir un traitement à un enfant sans PAI
- insistance sur la sécurité morale des enfants, même hors de l'école, notamment quant à l'usage responsable d'Internet et l'interdiction de l'usage des réseaux sociaux avant 15 ans. Proposition est faite de l'AIPEN de se rapprocher du gendarme intervenant dans les réunions relatives à la prévention aux risques du numérique pour sensibiliser les élèves de CM2 et leurs parents.

Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

Conseil d'élèves

- Des élections en situation réelle ont eu lieu dans différentes classes.
- Le premier conseil aura lieu le 27 novembre de 13h45 à 14h45.
- Pour le conseil d'élèves, chaque classe a 3 minutes pour s'exprimer. Une phase de constats, suivie par une phase de propositions.

Projets envisagés pour l'année scolaires

- Projet de développer des espaces aménagés pour l'observation régulière de la faune et de la flore : mare et biodiversité dans l'école. Intérêt : développer chez les enfants leurs capacités à voir évoluer la nature. ⇒ développer des espaces d'observation pour les enfants.
- CP/CE1, CM1/CM2, CM1 : Meschers : 3 jours, 2 nuits (27 au 29 mai). Projet mer.
- CE1, CE1/CE2 : CPIE Coutières (8 au 12 avril) : 10 650€ - 22€/enfant du SIVOS + 30€/enfant demandé aux parents. Reste 1878€.
- CP : 2 nuits à Lezay. Projet petites bêtes et environnement.
- CM2 : sortie Civaux, école et cinéma, tournoi de hand avec une école de Ligugé, projet radio
- CE2 : musée Ste Croix, Laurent Audouin, projet radio
- CM1 (Mme Ouvrard) : projet Commissaire Bougret, semaine de la presse en mars, visite des archives en fin d'année, Ecole et cinéma
- Pour tout le monde : marché de Noël, sorties à la médiathèque
- Projet théâtre
- Projet chorale + Brass'band (dans le jardin public)
-

3. Sécurité dans les écoles

Rappel des différents exercices incendie :

- Exercice incendie : 18 septembre à 10h
- Exercice attentat intrusion (évacuation) : 25 septembre à 10h.
 - Bilan positif quant à la posture et les habitudes des élèves et des adultes.
 - Constats : signaux trop faibles, notamment dans l'aile est ; insistance sur la nécessité d'un système de communication indépendant des téléphones portables afin de transmettre les informations.
- Exercice risques majeurs (tempête) : confinement le 11 octobre à 15h15
- Les malles PPMS seront prochainement complétées.
- Un rappel est fait des différents signaux d'alarmes et les conduites à tenir.

Installation du wifi pour finaliser l'alarme intrusion et permettre l'utilisation des tablettes.

Le SIVOS investit dans des tablettes au BP 2019. Elles seront arrivées pour la rentrée 2019 / 2020.

Le wifi sera donc généralisé dans l'école à la suite de l'arrivée de ces tablettes ce qui permettra également de finaliser la programmation de l'alarme intrusion.

4. Organisation de l'école : effectifs, APC et TAP

Présentation des effectifs de l'école :

- CP : Mme Mochon : 23 élèves
- CP : Mme Marteau : 23 élèves
- CP / CE1 : Mme Le Noc : 8 + 14 = 22 élèves
- CE1 : M. Dañ : 24 élèves
- CE1 / CE2 : M. Finot et Mme Facchetti : 11 + 12 = 23 élèves
- CE2 : Mme Chegaray-Travessa : 24 élèves
- CE2 : Mme Van de Voorde et Mme Gloriat : 23 élèves
- CM1 : Mme Ouvrard : 26 élèves
- CM1 / CM2 : Mme Garault : 18 + 7 = 25 élèves
- CM2 : Mme Prodent : 26 élèves
- CM2 : M. Morin et M. Roland : 26 élèves
- ULIS : Mme Morineau et Mme Leroux : 12 ULIS

Présentation de l'ULIS : les enfants sont désormais inscrits dans leur classe de référence en fonction de leur âge et sont inclus en fonction de leur niveau. L'inclusion évolue au fur et à mesure de l'année. La classe ULIS n'est plus la classe de référence.

⇒ Il y a 277 élèves actuellement dans l'école.

Prévision d'effectifs pour l'année prochaine est une baisse de 24 élèves.

Aide aux élèves en difficulté (RASED).

Le RASED est composé de Mme Bugeaud (enseignante à dominante pédagogique) et Mme La Fontaine (psychologue scolaire)

Interventions de Mme Bugeaud :

- Petits groupes, 2 prises en charge par semaine, créneaux 45 minutes, en mathématiques et en français pour les CE1 et CE2.
- ateliers philos
- CE2 : intervention en classe concernant la résolution de problèmes mathématiques
- elle insiste davantage sur l'implication des familles dans l'accompagnement des enfants qu'elle prend en charge.
- A partir de janvier, il y aura une prise en charge des CP.
- A partir d'avril, elle se concentre sur le « projet lecteurs » dans le cadre de la liaison GS – CP.

APC et TAP

- **APC** (activités pédagogiques complémentaires) : axée sur la lecture.
- **TAP** (temps d'activités périscolaires) : danse et percussions africaines, multisports, musique, jardin et environnement, basket, activité intergénérationnelle.

5. Coopérative scolaire

Bilan au 31/08 : il reste 6476€.

Le prévisionnel pour cette année 2018/2019, au regard de l'ensemble des projets de classes de découverte et sorties scolaires laisse augurer la faisabilité de l'ensemble des projets mais nécessite des recherches d'aide au financement comme l'an passé.

Une des initiatives : le marché de Noël les 9 et 16 décembre

6. Travaux

- Plan PMR : les travaux ont été effectués durant tout l'été conformément aux plans établis. Il est à noter que l'accessibilité des deux ailes de l'école n'est pas prise en compte de la même manière.

7. AIPEN

Prochains événements :

L'association des parents d'élèves organise comme chaque année de nombreuses manifestations pour contribuer au financement des différents projets de l'école.

Vide ta chambre, dimanche 11 novembre à Jean Doucet

loto : 6 avril

théâtre : 16 mars

vide grenier : 19 mai

8. Fête de l'école

Date retenue : 29 juin, mise en place d'une commission fête pour l'organisation.

Clôture de la séance à 20h45.

Fait à NEUVILLE DE POITOU

Le 8 novembre 2018

Le président du Conseil d'Ecole
Pierre FINOT

La secrétaire de séance
Adeline Facchetti